

Notre système d'adhésion est filé : si vous adhérez en janvier 2022, votre adhésion est valable un an donc jusqu'en janvier 2023 ; si vous adhérez en novembre 2022, votre adhésion est valable jusqu'en novembre 2023... Un avis est envoyé à l'échéance de votre cotisation.

Vous pouvez régler votre adhésion :

- par carte bancaire avec la plateforme HelloAsso comme expliqué ci-dessous, c'est le plus simple pour notre gestion. Un lien direct est proposé dans l'article en ligne ADHERER <http://www.caap.asso.fr/spip.php?article4> (cliquer sur **Adhérer**)
- par virement, envoyez votre fiche d'adhésion à l'adresse postale ci-dessous ou à contact@caap.asso.fr
IBAN : FR76 1027 8060 3900 0364 4894 194
BIC : CMCIFR2A
- par chèque avec la fiche d'adhésion à :

CAAP-Adhésion - 64 chemin du Pascal - 06690 Tourrette Levens

Adhésion par HelloAsso (si vous rencontrez un problème contactez-nous : contact@caap.asso.fr) :

- 1) Se rendre à l'adresse : <http://www.caap.asso.fr/spip.php?article4> et cliquer sur **Adhérer**
- 2) Choisir le montant de sa cotisation et cliquer sur « suivant » en bas à droite. Vous pouvez ajouter un don au CAAP pour l'aider à renforcer ses actions, c'est bien sûr facultatif.
- 3) Remplir les champs obligatoires et, si possible, les champs facultatifs qui ne servent qu'au CAAP, pour vous contacter en cas de problème et pour mieux vous connaître.
- 4) Si vous souhaitez une attestation de paiement, un nouveau formulaire apparaît quand vous cochez la case concernée, où vous devez remplir les champs avec vos coordonnées professionnelles ; vous recevrez un mail pour le télécharger.
- 5) Si vous avez oublié de demander cette attestation, le mail récapitulatif qui va vous être envoyé à la fin de la procédure par HelloAsso vous proposera un lien pour le télécharger.
- 5) Une page apparaît avec le récapitulatif de votre paiement.

ATTENTION : HelloAsso propose de lui laisser un pourboire, vous n'êtes pas obligés de le faire, ou vous pouvez modifier ce montant. Il faut cliquer dans la fenêtre « Pourboire à hello Asso », et une fenêtre de dialogue apparaît où vous pouvez cocher « je ne souhaite pas laisser de pourboire ».
- 6) Vous réalisez votre paiement par carte bancaire.
- 7) Vous recevez un mail récapitulatif à conserver.
- 8) Vous pouvez télécharger votre attestation de paiement à partir du lien proposé dans ce mail récapitulatif.



Bulletin adhésion 2022

Inutile si vous adhérez via Helloasso, sinon à retourner au Caap

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Activité artistique principale :

Je suis inscrit-e : à la MDA à l'AGESSA Autre

Nom d'artiste :

Tél. portable :

Tél. fixe :

Région :

Site internet :

• Membre adhérent, je souhaite adhérer au CAAP, je règle ma cotisation annuelle :

- par un virement de 30 Euros (voir page 3)
- avec un chèque joint de 30 Euros
- par un virement de 10 Euros (voir page 3)
- par un chèque joint de 10 Euros
- j'atteste sur l'honneur que je suis étudiant-e ou que je suis non-imposable

• Je souhaite faire un don au Caap pour soutenir ses actions, d'un montant de : _____

Date et signature :

Virement du (voir la page suivante)

Chèque n° de la banque :